

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-500504

NR = 16677



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1334

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TOUHAMI MOHAMMED

Date de naissance :

17-11-1949

Adresse :

29 Bd. MOHAMED VI OUSDA

Tél. :

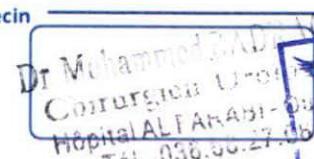
0611778763

Total des frais engagés :

863.90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :



Nom et prénom du malade :

TOUHAMI MOHAMMED

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Prostate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 18/12/2019

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 18/12/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/12/15	C	G		INP : 0181243899 DÉPARTEMENT DE LA LOIRE MÉDECIN LIBÉRAL Dr J.-P. GUILDA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL MAKDIS D BOUDELAL Leita Bd. Al Makdis - Al Qods T 05 36 50 15 05 - OUJDAD	18/12/15	61 3,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et de Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE MEDICALS ZOHEIR Dr. ZOHEIR J. Médecin Biologiste Place du 16 Août - Oujda Tél. 0524 66 19 69 - Fax. 02 36 71 25 00	15/12/13	BAG	250,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Loc. 08/12/19

Touhami Mohamed

153,30 x 4

= 613,20

Permixin 160

AS

2 gélules / J

x 3 mois

PHARMACIE AL MAKDIS
Dr BOUDELAL Leila
89, Bd. Al Makdis - Al Qods
Tél. : 05 36 50 15 05 - OUJDA

Dr M. A. T. D. O. I. T. I. V.
urologue
Hôpital AL FARABI - Oujda
Tel.: 036.68.27.06

183,30

153,30



153, 30



153,30



Permixon 160 mg
30 GÉLULES



Permixon 160 mg
30 GÉLULES



Permixon 160 mg
30 GÉLULES



Permixon 160 mg
80 GÉLULES



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
Direction Régionale de Santé de l'Oriental
Délégation Préfectorale de Santé d'Oujda
Centre Hospitalier Régional de l'Oriental
Hôpital Al Farabi



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المديرية الجهوية للصحة لجهة الشرقية
المندوبية الإقليمية للصحة وجدة
المركز الاستشفائي الجهوي للجهة الشرقية
مستشفى الفارابي

Ordonnance

22/10/19

n° Touhami Nohammed

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES ZOHEIR
Dr. ZOHEIR J.
Médecin Biologiste
PLACE DU 16 AOÛT - OUJDA
TELE: 03.59.59.56.71 / 23.00

Fin Crp → Dosage de PSA
(contrôle)

Dr. Mohammed BADRAOUI
Chirurgien Urologue
Hôpital AL FARABI - Oujda
Tél.: 036.00.27.08

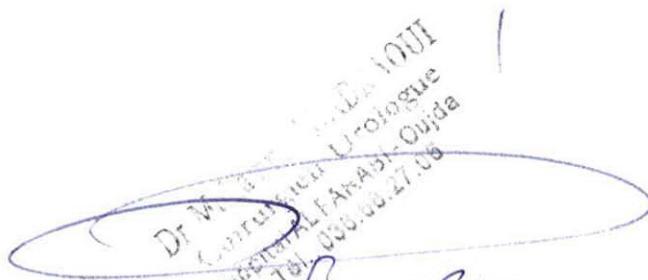
Analyse prochaine : 22-12-2019

Le : 18/12/19

Mr. Mohamed Touhami

For S.V.P.

→ Doctor de P.S



ENP : 081243802



مختبر التحاليل الطبية زوهير

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ZOHEIR

Mختبر حاصل على الشهادة الدولية للجودة ISO 9001



Dr. Jaouhar ZOHEIR Médecin Biologiste.
Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy - France
Expert Assermenté auprès des Tribunaux

الدكتور جوهر زوهير طبيب أحياني
خريج كلية الطب - نانسي - فرنسا
خبرير محلق لدى المحاكم

FACTURE N° : 191200807

Date de l'examen : 19-12-2019

Mr MOHAMED TOUHAMI

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B0	B
	PSA Total ACCESS	B167	B

Total des B : 167

Prélèvement : 0 DH

TOTAL DOSSIER : 250 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent cinquante dirhams
Payée en espèces.

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES ZOHEIR
Dr. ZOHEIR J.
Médecin Biologiste
Place du 16 Août - OUJDA
TEL: 05 36 69 19 69 - FAX: 05 36 77 25 00

C



مختبر التحاليل الطبية زوهير

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ZOHEIR

مختبر حاصل على الشهادة الدولية للمجودة ISO 9001

Dr. Jaouhar ZOHEIR Médecin Biogiste.
Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy - France
Expert Assermenté auprès des Tribunaux

الدكتور جوهر زوهير طبيب أحياي
خريج كلية الطب - نانسي - فرنسا
خبير محلف لدى المحاكم

Prescription : Dr MOHAMMED BADRAOUI

Mr MOHAMED TOUHAMI

Dossier N° : 191219-0029

Né(e) le : 17-11-1949

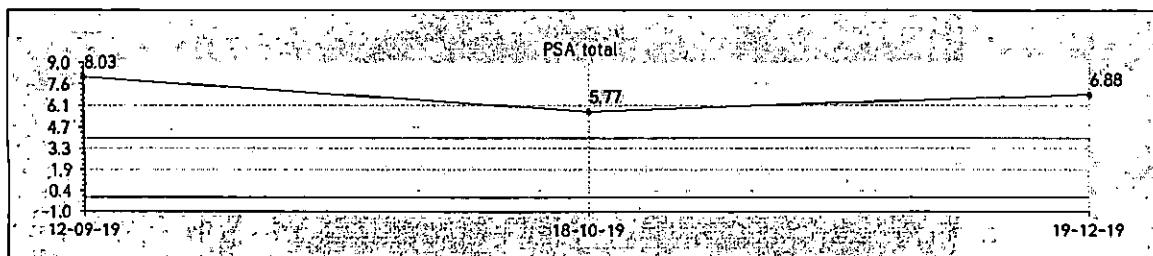
Page 1 sur 1

MARQUEURS TUMORAUX

PSA total (ACCESS 2)

6.88 ng/mL (<4.00)

181019 120919
5.77 8.03



**LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES ZOHEIR
Dr. ZOHEIR J.
Médecin Généraliste
Place**

Place du 16 Août, (face à la CTM) - OUJDA Tel.: 05 36 69.19.69 / 05 36 68 35 27 - Fax: 05 36 71 25 00

siteweb : www.laboratoirezoheir.ma - mail : contact@laboratoirezoheir.ma

Taxe Professionnelle : 10315204 - Identification Fiscale : 10314877 - ICE : 001709123000071 - C.N.S.S. : 6192348